



Département
Seine-Saint-Denis

Intercommunalité
Communauté d'agglomération
Est Ensemble

Population municipale
102 770 hab. (2010)

Livraison
mars 2008

Nombre de logements
23

Prix de revient
3,12 millions €

RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE POUR CRÉER 23 LOGEMENTS DANS UNE RÉSIDENCE SOCIALE

MONTREUIL, 148, RUE ÉTIENNE MARCEL

L'immeuble du Centenaire était un hôtel meublé, composé de 70 chambres insalubres et interdites à la location. Il hébergeait une majorité de migrants et le rez-de-chaussée était occupé par un café. Acquis en novembre 2003 par Freha (murs et fonds de commerce), elle a rapidement engagé un travail d'information et d'accompagnement en direction des occupants des logements.

Ce lourd programme de réhabilitation a été réalisé en partenariat avec la Ville de Montreuil dans une double démarche : la résorption d'hôtels meublés dégradés et insalubres sur la commune et la création d'une offre de complément pour un parcours résidentiel de relogement temporaire.

La résidence accueille, de façon temporaire, des personnes rencontrant des difficultés d'accès à un logement de droit commun du fait de difficultés sociales et/ou économiques. Elle est composée d'habitations autonomes.

Les résidents peuvent prétendre à un accompagnement social afin de répondre aux différentes problématiques liées à leur situation, en particulier pour l'insertion dans un logement de droit commun. Ainsi l'antenne locale de Seine-Saint-Denis de Freha, dont les locaux sont situés au rez-de-chaussée, assure ce suivi par l'intermédiaire du dispositif d'Accompagnement Social Lié au Logement.

LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage	Freha
Maître d'œuvre	Jade et Sami Tabet
Durée du chantier	26 mois
Surface habitable	956 m ²
Typologie des logements	10 T1, 6 T1 ^{bis} , 6 T2 et 1 T3
Prix de revient	3,12 millions € TTC
Financement	28,2 % Subvention État
	18,7 % Subvention Région ÎdF
	2,9 % Subvention Ville de Montreuil
	4,2 % Subvention Fondation Abbé Pierre
	41,2 % Prêt Action Logement Solendi
	0,1 % Prêt CDC

Le montant des subventions représente 54 % du prix de revient de cette opération.

LA LOCATION

Résidents

Ménages modestes, couples, familles monoparentales, ayant besoin d'être relogés, pour une durée allant jusqu'à 24 mois.

Attribution des logements

7 Préfecture
4 Ville de Montreuil
11 Solendi
1 Région ÎdF,

Redevance mensuelle

T1 de 20 m² : 516 €
T3 de 46 m² : 607 €
(APL non déduite)

Parties communes

Un bureau, une salle de réunion, une chaufferie et une buanderie.

